



Laigneville,

**Objet** : Contrat d'abonnement Eau

Madame, Monsieur,

Nous avons bien pris en compte votre demande de contrat d'abonnement eau, pour le bien situé :

❖ **Pour les particuliers nous retourner :**

- Le contrat d'abonnement complété et signé
- La photocopie de la pièce d'identité de tous les usagers figurant sur le contrat d'abonnement
- La photocopie de l'état des lieux entrant ou de l'attestation notariale
- Le mandat SEPA complété, signé et accompagné d'un RIB

❖ **Pour les professionnels nous retourner :**

- Le contrat d'abonnement complété et signé
- Une photocopie d'un extrait K-BIS (*moins de 3 mois*) ou le procès-verbal de la désignation du Syndic
- Une photocopie de la pièce d'identité du gérant

Le contrat peut nous être envoyé : (*le contrat sera pris en compte uniquement accompagné des pièces à justificatives*)

- soit par courriel : [facturation@ccl-valleedoree.fr](mailto:facturation@ccl-valleedoree.fr)
- soit par courrier : Communauté de Communes du Liancourtois « la Vallée Dorée » - 1 rue de Nogent – 60290 LAIGNEVILLE

**Important :**

- La souscription du présent contrat vous engage à une obligation de paiement.
- Tant que le contrat de fourniture d'eau n'est pas résilié, vous serez tenu pour responsable de votre branchement, des consommations afférentes et des sommes dues.

**Sans retour sous 14 jours**, du présent contrat complété et signé ainsi que des pièces justificatives, nos services seraient dans l'obligation de **fermer le branchement** sans aucun préavis. Votre logement ne sera alors plus desservi en eau.

MODALITES DE PAIEMENT :❖ Par Mensualisation ou prélèvement à échéance

Joindre le mandat SEPA dûment rempli, signé accompagné d'un RIB.

- Mensualisation : de février à novembre, avec facture de régularisation en décembre de l'année N
- Prélèvement à échéance : 2 factures par an prélevées le 31 juillet et le 31 janvier de l'année suivante

❖ Par TIP SEPA

Joindre le TIP SEPA, daté et signé dans l'enveloppe fournie avec votre chèque ou votre RIB. Le règlement est a envoyé au centre d'encaissement des Finances Publiques 59885 LILLE Cedex 9.

❖ En Numéraire (espèces) ou en carte bancaire

Chez un buraliste agréé (<https://www.impots.gouv.fr/paiement-de-proximite>), munissez vous de votre facture d'eau.

En espèces dans la limite de 300.00€

- Liancourt : *la Tabatière*, 22 rue Victor Hugo
- Rantigny : *le Tabac de la gare*, 12 place de la Gare - *le Fontenoy*, 7 avenue Jean Jaurès
- Laigneville : *le Café de l'Espoir*, 529 rue de la République

❖ En Ligne

Sur le site [www.ccl-valleedoree.fr](http://www.ccl-valleedoree.fr) après avoir créé votre compte sur le portail « l'E.A.U ».

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Le Président,



Olivier FERREIRA

#### Information relative au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Les informations recueillies par la Communauté de communes du Liancourtois – la Vallée dorée, via ce formulaire, font l'objet d'un traitement informatique. Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées.

Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données.

Peuvent être destinataires des données collectées, dans la limite de leurs attributions respectives, les services de la Communauté de communes du Liancourtois – la Vallée dorée. Les données seront conservées pendant 10 ans à compter de la fin du contrat (durée de conservation des données prévue par le responsable du traitement, en concordance avec la Durée d'Utilité Administrative ou la durée du contrat). Conformément à la loi n°78-17 du 6/1/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au Règlement européen n°2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la limitation du traitement ainsi que votre droit à la portabilité de ces données. Le droit d'opposition ne s'applique pas dans ce cas. Votre consentement peut être retiré à tout moment.

Droit que vous pouvez exercer à tout moment auprès de la Communauté de communes du Liancourtois – la Vallée dorée par courriel à l'adresse suivante : [contact.rgpd@ccl-valleedoree.fr](mailto:contact.rgpd@ccl-valleedoree.fr)

Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.

## CONTRAT D'ABONNEMENT EAU / ASSAINISSEMENT

« Parce que l'eau est précieuse, préservons-la et protégeons-la »

Le présent contrat est souscrit entre M. Olivier FERREIRA, Président de la Communauté de communes du Liancourtois « la Vallée dorée » et le-s usager-s ci-dessous désigné-s.

Il est convenu qu'un abonnement au service de distribution d'eau est souscrit par l'utilisateur dans les conditions définies par le présent contrat et selon les règlements des services pour l'habitat.

### Titulaire du contrat

Civilité :  Madame  Monsieur  Société / Raison sociale : Siret :  
NOM :  
Prénom :  
Date de naissance : à  
Téléphone :  
E-mail :

### Co-Titulaire du contrat

Civilité :  Madame  Monsieur  Société / Raison sociale : Siret :  
NOM :  
Prénom :  
Date de naissance : à  
Téléphone :  
E-mail :

### Adresse du branchement :

N° et nom de la rue :  
Complément d'adresse (Bât, Apt, Résidence) :  
Code postale : Commune :

### Adresse envoi facture (si différente de l'adresse du branchement) :

N° et nom de la rue :  
Complément d'adresse (Bât, Apt, Résidence) :  
Code postale : Commune :

### Information technique :

Date d'achat ou début de location :  
Numéro du compteur :  
Index relevé en m<sup>3</sup> (chiffres noirs uniquement) : m<sup>3</sup>  
Nom et prénom de l'abonné précédent :  
Vous agissez en qualité de  Locataire  Propriétaire  
Si vous êtes locataire :  
▪ Nom et adresse du propriétaire/gestionnaire :  
Nombre de personnes occupant l'habitation : Adulte(s) ..... Adolescent(s) ..... Enfant(s) ....

**Délai de rétractation :**

A compter de la date de signature, vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat, dans un délai de 14 jours. Pour exercer ce droit, vous devez notifier votre décision de rétractation du présent contrat obligatoirement par écrit.

En cas de rétractation du présent contrat, seules les consommations effectives seront facturées.

L'utilisateur a pris connaissance des modalités de rétractation et souhaite bénéficier de la fourniture d'eau avant l'expiration du délai de rétractation de 14 jours.

**Tarifs :**

Prix du m <sup>3</sup> (eau) :	2.29900 € HT <sup>(1)</sup>
Prix du m <sup>3</sup> (assainissement) :	2.04500 € HT <sup>(1)</sup>
Abonnement forfaitaire annuel eau (diamètre ≥15) :	23.18 € HT/an <sup>(1)</sup>
Abonnement forfaitaire annuel eau (diamètre ≥30) :	40.00 € HT/an <sup>(1)</sup>
Abonnement forfaitaire annuel eau (diamètre ≥60) :	193.00 € HT/an <sup>(1)</sup>
Abonnement forfaitaire annuel eau (diamètre ≥100) :	636.00 € HT/an <sup>(1)</sup>
Abonnement forfaitaire annuel assainissement :	10.93 € HT/an <sup>(1)</sup>
Frais ouverture de dossier :	26.046 € HT <sup>(1)</sup>
Frais de fermeture de dossier :	26.046 € HT <sup>(1)</sup>
Taxes Agence de l'Eau : Redevance prélèvement :	0.084600 € HT <sup>(2)</sup>
Redevance lutte contre la pollution domestique :	0.22000 € HT <sup>(2)</sup>
Redevance modernisation des réseaux de collecte :	0.24000 € HT <sup>(2)</sup>

<sup>(1)</sup> Les conditions et tarifs sont révisables par délibération du Conseil Communautaire

<sup>(2)</sup> Les tarifs des redevances sont fixés par l'Agence de l'Eau

**L'utilisateur du présent contrat :**

- Déclare avoir pris connaissance des règlements de service (eau, assainissement et de mensualisation/prélèvement), disponible sur notre site internet <https://www.ccl-valleedoree.fr/> ou sur simple demande.
- L'utilisateur s'engage à se conformer aux règlements de service
- Déclare avoir pris connaissance du délai de rétractation
- Est informé que les échanges dématérialisés seront favorisés
- Est engagé au paiement des factures, jusqu'à la date de résiliation. Tout changement de situation (familial, bancaire ...) doit être signalé au service facturation

Fait à Laigneville,  
Le Président,



Olivier FERREIRA

Fait à  
Le

Signature de chaque usager mentionné sur le contrat  
+ cachet pour les personnes morales

« Lu et approuvé »